

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Iom de l'exploitant Numéro		o de permis			Date d'inspection		
Marie-Lyne Thériault	2020081			Le 19 avril 2023			
Nom de l'établissement			Numéro de téléphone				
Garderie La P'tite Récré			(506) 838-4938			4938	
Adresse							
10 rue Rita Smith Saint-Basile NB E7C 1J8							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ	lement	<u> </u>		Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative ren enfance et ses règlements sur les permis en fonction du r transport (une demande de changement - transport occas (9 sur 10hrs de développement professionnel, en cours d Les enfants sont à l'extérieur lors de ma visite. Observation de la collation.	atio, de la sionnel ser	san a er	té, de la voyé), c	sécur	ité, de l'alim	nentation, du	
original signé par Pascale Dumont-Levesque Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	Le 19 avril 2023 Date					
original signé par Marie-Lyne Thériault Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le	e 19 a\	vril 2023		
	Da	ate	L	e 19 av	/111 2023		